

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 85 (1958)
Heft: 7

Artikel: Le Conseil des patoisants romands a siégé...
Autor: Molles, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-230961>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Conseil des patoisants romands a siégé...

Séance très active, qui permet au Conseil de faire le point et de prendre des dispositions heureuses pour l'avenir de notre mouvement.

Le procès-verbal d'Oscar Pasche — le dévouement fait homme — est applaudi et approuvé. Un malentendu est vivement liquidé, touchant une demande de subvention valaisanne, M. Jos. Gaspoz déclarant que le Valais n'avait rien demandé et ne demandait rien. Dont acte. Enfin, les comptes, présentés par O. Pasche et vérifiés par M. Braillard, sont adoptés. Ils soldent par un actif de 5198 fr. 15. MM. Louis Ruffieux et Francis Brodard, à Fribourg, vérifieront ceux de l'an prochain.

L'assemblée entend alors une allocution, très hautement pensée, de M. Eugène Wiblé, l'ordonnateur avisé et érudit de nos « Archives sonores patoisantes », qui définit, à merveille, l'esprit qui se doit de régir notre action romande en faveur de nos traditions et de nos patois. S'il n'y a pas, à proprement parler, d'« esprit romand », et c'est peut-être tant mieux, il y a place pour une indéfectible amitié nouée au-dessus de nos particularismes cantonaux et régionaux et d'esprit suisse avant tout.

Il s'agit d'aimer nos « différences » à tel point, par exemple, qu'un Genevois puisse aider un Valaisan à être aussi Valaisan que possible... Ces « différences » sont notre richesse, et quelle richesse !

Et M. Wiblé montre qu'à notre époque il importe plus que jamais de soutenir notre paysannerie. Sa disparition serait une affreuse mutilation, un grand appauvrissement. Voilà pourquoi nous devons défendre et maintenir nos traditions, défendre et maintenir nos vieux parlers. Pour nous tous, Vaudois, Fribourgeois, Valaisans, Jurassiens, groupés autour de notre *Conseil* et du *Conteur*, l'idéal est le même, et c'est cet idéal qu'il faut faire triompher...

Oscar Pasche qui, par sa position de secrétaire romand et de fondateur de nombreuses Amicales, peut avoir une vue d'ensemble de notre mouvement, dit que s'il y a des raisons d'être inquiet, il en est beaucoup d'être rassuré, car les patoisants, de plus en plus, se

rassemblent et prennent conscience que c'est en se groupant en Amicales, qu'ils peuvent le mieux défendre leur patois, le défendre avec efficacité.

L'assemblée s'occupe ensuite de nommer une « commission » destinée à soutenir le *Conteur romand*, organe officiel du mouvement. Il s'agit, en effet, que, de plus en plus, tous les patoisants s'y abonnent et collaborent pour en faire une revue bien vivante.

La commission s'occupant des prochaines « Journées romandes des patoisants », à Moudon, va se réunir et entrer sérieusement en action : il est temps.

En raison de la regrettée démission de M. Charles Montandon, qui va habiter Berne, et dont les quatre ans de présidence furent on ne peut plus féconds en initiatives de toutes sortes, l'assemblée passe à l'élection de son nouveau président...

M. Henri Clément, qui assura l'intérim, lui succédera, nommé qu'il est à l'unanimité, M. Charles Montandon passant à la vice-présidence.

Bien qu'attaché présentement à l'Institut de Florimont à Genève, notre ami Henri Clément est un défenseur-né de nos vieux langages. Fils authentique du sol fribourgeois, il a sucé le patois à la mamelle. Dès la fondation du *Conseil*, il comprit ce que la « Radio » pouvait apporter au renouveau patoisant, et on lui doit une belle récolte de documents sonores venus alimenter nos « archives ».

M. Clément rendit hommage, en patois, à son prédécesseur et demande à tous de l'aider dans sa tâche.

Déjà au cours de cette séance reconfortante, il a témoigné de son savoir-faire et de sa volonté d'entrer en activité soutenue pour le plus grand avantage du mouvement patoisant.

La prochaine séance du « Conseil » est prévue pour le 30 mars 1958, à Lausanne.

R. Molles.